



25, boulevard des Martyrs nantais de la Résistance
44 200 NANTES
Tél: 02 40 08 03 80
E-mail : contact@cittanova.fr
Site web : www.cittanova.fr



Groupe de travail citoyen

Compte-rendu de l'atelier n°2 : « Déplacements » et « Commerce et artisanat »

Le 28 janvier 2016

INTRODUCTION

Ordre du jour

1. Rappel sur la démarche du PLUI et sur le rôle du groupe de travail citoyen
2. Présentation de points clés du diagnostic sur les thématiques « Déplacements » et « Commerce et artisanat »
3. Travail en groupe

La réunion commence par un tour de table afin que chacun puisse se présenter. 25 habitants étaient présents (cf. liste en partie 2) ainsi que Charlotte Seibert, en charge de l'urbanisme à la CCSI et Aude Le Gall, urbaniste à Cittanova, (bureau d'étude missionné par la CCSI pour l'élaboration du PLUI).

Cittanova et C. Seibert débutent la réunion en rappelant la démarche de la révision du PLUI et les objectifs de la création du groupe de travail citoyen. Cittanova présente ensuite quelques éléments de contexte en termes de déplacements, d'activités commerciales et artisanales afin d'amorcer les discussions, échanges et débats qui suivront. Le support de présentation est annexé au présent compte-rendu.

1. PRINCIPE DU GROUPE DE TRAVAIL CITOYEN

Le groupe de travail citoyen est un organe consultatif qui propose des idées qui seront transmises aux élus dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Les élus peuvent également le saisir sur toute question relative au projet de développement du territoire, mais le groupe de travail citoyen n'a pas de pouvoir de décision. Les réflexions, échanges, débats sont réalisés dans le cadre de l'intérêt général du projet de PLUI. En aucun cas le groupe de travail citoyen ne traite de sujets personnels.

Ses objectifs sont de :

- permettre la participation des habitants aux réflexions de développement du territoire et construire un projet partagé ;
- enrichir le projet de l'expérience et du vécu du territoire avec les habitants qui le vivent quotidiennement ;
- créer un groupe d'habitants qui suit le projet et sert de relais auprès de l'ensemble de la population.

Les participants se sont répartis en 5 tables et ont effectué un travail d'échanges en groupe autour de questions élaborées par le bureau d'études. A l'issue de ce travail, chaque table a restitué une synthèse de ces échanges, prolongeant ainsi les débats avec l'ensemble des participants.

La finalité de ces ateliers thématiques est d'enrichir collectivement le diagnostic, phase préparatoire aux futurs débats qui permettront d'élaborer le projet de territoire autrement appelé Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Les questions étaient organisées en deux grandes thématiques : « Déplacements » et « Activités commerciales et artisanales ».

Chaque table disposait de l'ensemble des questions (les questions sont jointes au présent compte-rendu), d'une carte AO du territoire et de gommettes.

2. LES PARTICIPANTS

TABLE 1


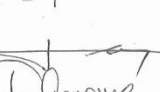
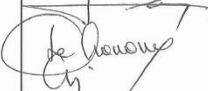
LISTE DES PARTICIPANTS		
Noms	Commune	Emargement
François NASS	Luenschwiller	
Nadelemi Utu	Luenschwiler	
Louis NASS Le Chornay Chental	JABOLSHEIM Spechtbach (le HAUT)	

TABLE 2


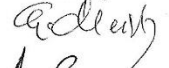


LISTE DES PARTICIPANTS		
Noms	Commune	Emargement
STAEDELIN Nathalie	Heidwiller	
JACQUIN Myriam	LUENSCHWILLER	
Kristin Geierd	Spechtbach-le-Haut	
HERBERT Basile	ILLFURTH	

TABLE 3

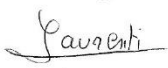

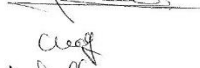
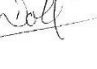

LISTE DES PARTICIPANTS		
Noms	Commune	Emargement
LAURENTI	Illfurth	
CHEVAUER	ILLFURTH	
Locherer	Heidwiller	
WOLF Etienne	Luenschwiller	
WOLF Danielle	ILLFURTH	

TABLE 4

LISTE DES PARTICIPANTS

Noms	Commune	Emargement
PERRIN Sylvie	ILLFURTH	Perrin
KRENGER Jean	Heideniller	A
Lacoume Philippe	ILLFURTH	Perrin
Feldmann Leonhard	ILLFURTH	Perrin
Spies Marc	Heideniller	Perrin

TABLE 5

LISTE DES PARTICIPANTS

Noms	Commune	Emargement
AFFHOEDER Jozsef	Heideniller	Affhoed
BILLER Yolande	Spechbach	UBZ
MACRI Fiona	Spechbach	Affhoed
KOEMIG Frederic	Zillisheim	Koemig
BAILLY Doriane	ILLFURTH	Perrin

GROUPE DE TRAVAIL CITOYEN - 28 JANVIER 2016

DEPLACEMENTS, COMMERCE ET ARTISANAT

> Déplacements

1. Quels sont pour vous les atouts et les dysfonctionnements du territoire en termes de mobilité et de déplacements? Quelles évolutions vous paraissent souhaitables ou prioritaires ?
2. Quels sont les axes de déplacements sur lesquels porter les efforts (aménagement, création...) en priorité et pourquoi ?
3. Le positionnement de la communauté de communes par rapport aux emplois notamment implique de nombreux déplacements, ces derniers se réalisant surtout en voiture. Continuer à réfléchir à d'autres modes de transport demeure un enjeu dans le cadre du PLUi car ils peuvent être pertinents sur certains trajets, ou sur certains types de déplacements, ou à certains moments. Quels seraient selon vous les besoins des habitants et des usagers du territoire en termes de déplacements ? Quelles alternatives au déplacement automobile individuel seraient les plus intéressantes à étudier ? Pour quels usages ?
4. Quelles seraient selon vous les améliorations à apporter concernant le transport ferroviaire ?
5. Existe-t-il à votre connaissance des points problématiques en termes de sécurité routière (carrefour dangereux, tronçons accidentogènes, conflit piéton/circulation, etc.) ? *Localisation sur la carte*
6. Que pensez-vous du réseau de liaisons douces (chemins, pistes cyclables, etc.) au sein des centres-bourgs? Dans les espaces agricoles et naturels ? Quels sont les secteurs où les liaisons douces devraient être renforcées / améliorées ?

> Le commerce, l'artisanat

7. Quelles sont pour vous les activités économiques les plus importantes pour la communauté de communes ?
8. Quelles activités économiques souhaiteriez-vous que le territoire attire ou maintienne ?
9. Que pensez-vous de la répartition géographique actuelle des commerces sur la communauté de communes (localisation, type, etc.) ?
10. Quels types de commerces souhaiteriez-vous accueillir et où ?
11. Comment voyez-vous l'évolution de la structure commerciale sur le territoire ? Attendez-vous du PLU qu'il permette de maintenir le commerce de proximité ?
12. L'artisanat est-il pour vous une activité économique structurante pour le territoire ? Comment voyez-vous son avenir ?
13. Avez-vous connaissance de conflits d'usage entre activités artisanales et habitat ?
14. Pensez-vous que l'offre foncière et immobilière actuelle réponde aux besoins des différents types d'entreprises artisanales ?

4. COMPTE-RENDU DES ATELIERS

DEPLACEMENTS

▪ CONSTATS : LES ATOUTS DU TERRITOIRE EN TERMES DE DEPLACEMENTS ET DE MOBILITE

Concernant les atouts du territoire en termes de mobilité et de déplacements, les participants s'accordent à dire que l'atout majeur est la proximité immédiate du territoire avec de grands pôles comme Mulhouse et Bâle. Deux autres atouts sont mis en avant par l'ensemble des participants : l'existence de trois gares avec le passage du train permettant de rejoindre les lieux d'emplois et la piste cyclable longeant le canal.

Les tables 1 et 3 notent l'intérêt des aires de stationnement aux abords des gares facilitant l'usage du train.

La table 2 indique également que la desserte en bus est un avantage pour le territoire et la mise en place du TACCSI pour les personnes âgées.

▪ CONSTATS : LES INCONVENIENTS DU TERRITOIRE EN TERMES DE DEPLACEMENTS ET DE MOBILITE

Toutes les tables mettent en avant le trafic important de véhicules sur les départementales permettant de rejoindre/quitter Mulhouse ; ce trafic est lié aux déplacements domicile-travail. Il augmente, d'une part, la durée du temps de trajets et génère, d'autre part, des problèmes en termes de sécurité pour les piétons et les cyclistes, que ce soit dans les centres-bourgs (ex : Illfurth) qu'en dehors (ex : traversée d'Hochstatt).

Les discontinuités des liaisons douces sont également mises en exergue : absence de piste cyclable entre les équipements, par exemple le collège, et les quartiers d'habitat, absence de liaison entre l'est de la voie ferrée à Illfurth et le centre-bourg (l'idée de la création d'une passerelle est émise), des chemins dans les espaces agricoles et naturels « privatisés » et non entretenus.

Comme site relativement dangereux en termes de circulation, la table 3 pointe l'intersection de la départementale avec la rue menant au centre-bourg à Tagolsheim (boulangerie) : la lisibilité de l'espace n'est pas claire pour les usagers. Elle met également en exergue la non mise en accessibilité des espaces publics extérieurs comme les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite à Illfurth.

La table 1 ajoute par ailleurs, que la pratique bi-modale, train-vélo, est difficile du fait du manque de wagons pour les vélos dans les TER.

▪ LES EVOLUTIONS SOUHAITEES EN TERMES DE LIAISONS DOUCES

Globalement, en termes de liaisons douces, l'ensemble des participants s'accordent sur les évolutions souhaitées suivantes :

-la création de pistes cyclables entre les communes, au sein des centres-bourgs mais aussi entre les équipements et les quartiers d'habitat. Certaines liaisons potentielles à créer sont citées : depuis le collège de l'III vers Illfurth et Froeningen et depuis la piscine de Tagolsheim vers les autres communes. La table 1 indique qu'au-delà de réduire les déplacements motorisés, la pratique du vélo favorise le bon état de santé des habitants.

-Le développement des chemins piétons dans les centres-bourgs et entre les communes. La table 2 demande des aménagements entre les deux écoles pour sécuriser ces déplacements.

-Maintenir les chemins pédestres entre les communes, particulièrement ceux longeant les ruisseaux.

-L'intégration de cheminements doux dans les nouvelles opérations en lien avec les venelles existantes des centres-bourgs.

Par ailleurs, un point spécifique est également évoqué : l'entretien et l'accès aux chemins pédestres. En effet, si des discontinuités existent du fait de la « privatisation » de certaines portions de chemins, elles sont également parfois liées à leur entretien. Celui-ci devrait être amélioré dans les espaces agricoles et naturels, notamment au bord des ruisseaux. La table 2 ajoute que la gestion des chemins communaux ou ruraux devrait relever de la commune et non de l'association foncière.

▪ LES EVOLUTIONS SOUHAITEES EN TERMES DE TRANSPORT EN COMMUN

Concernant le transport ferroviaire, plusieurs propositions sont faites par les participants :

- l'agrandissement, voire la création à Tagolsheim, des aires de stationnement aux abords des gares ;
- l'adaptation des horaires de passage des trains avec les horaires de travail ;
- l'augmentation de la fréquence des trains ;
- l'amélioration des équipements pour le stationnement des vélos à la gare ;
- la baisse des tarifs pour que le train soit plus compétitif que l'usage de la voiture ;
- faciliter, voire permettre, la pratique bi-modale (train-vélo) par la mise en place de wagons spécifiques pour les vélos.

Concernant le transport en bus, la table 1 demande l'augmentation du nombre de passage mais aussi de l'adaptation des horaires des bus. Cependant, un participant s'interroge sur l'intérêt du maintien des bus quand on voit qu'aujourd'hui ces derniers ne sont pas ou peu utilisés. La table 1 indique que cette sous-utilisation est liée à la non adéquation de l'offre avec la demande. Le manque d'information (affichage des horaires par exemple) est aussi souligné.

Concernant les modes de transport collaboratifs, plusieurs tables s'accordent à dire que le covoiturage devrait être développé à travers le développement des aires mais aussi par le biais d'actions de sensibilisation et de communication. Une table indique que la création d'une plate-forme locale entre particuliers, par exemple, à l'échelle de la CCSI, numérique ou téléphonique, participerait au développement de cette pratique. Les taxis solidaires ou l'auto-stop encadré (exemple : transi-stop) sont aussi des exemples intéressants (ex : à Obernorschwiller et Wittersodorf) pour faciliter les déplacements des personnes âgées dans le premier cas et limiter le nombre de véhicules sur les routes dans le second.

▪ LES EVOLUTIONS SOUHAITEES EN TERMES DE CIRCULATION ROUTIERE

Plusieurs lieux sont ciblés par les participants pour leur dangerosité ; des aménagements devraient être réalisés :

- le long de la RD18, dangereuse pour les cyclistes du fait de l'absence de piste,
- le centre-bourg d'Illfurth en raison de l'intensité de la circulation et de l'absence de continuités piétonnes,
- à Walheim au niveau des feux et de l'école,
- le carrefour au centre de Spechbach-le-Bas,
- à la sortie d'Illfurth en direction d'Altkirch : une matérialisation de la direction vers le centre-bourg de Tagolsheim devrait être réalisée,
- le carrefour entre la route menant au centre-bourg de Tagolsheim et la RD 432 (au niveau de la boulangerie),
- le parking du Sun'Pub,
- l'entrée/sortie d'Illfurth sous la voie ferrée,
- rue Burnkirch à Illfurth où des conflits d'usage entre les piétons et les véhicules existent.

Par ailleurs, si la création de la déviation routière Altkirch/Mulhouse serait, pour une table, une solution adaptée pour améliorer la desserte du territoire, pour d'autres participants, elle représente un projet consommateur d'espace et impactant l'environnement. Selon ces derniers, d'autres solutions peuvent être trouvées, notamment par le développement des moyens de transport alternatifs.

Enfin, la table 5 propose que des modifications de circulation soient réalisées ; l'optimisation ou la suppression des feux tricolores à Hochstatt et Walheim est demandée.

LE COMMERCE, L'ARTISANAT

▪ LES ACTIVITES ECONOMIQUES LES PLUS IMPORTANTES

Trois tables indiquent que le commerce et les services sont les activités économiques les plus importantes pour les habitants car ils participent au cadre de vie.

Pour le territoire, notamment pour les emplois qu'ils représentent, les secteurs de l'artisanat et la présence de grandes entreprises comme Cellpack sont également importants.

- LES ACTIVITES ECONOMIQUES A MAINTENIR OU A DEVELOPPER

L'ensemble des participants souhaitent le maintien de l'activité commerciale (les commerces de proximité) mais aussi le développement des activités de services qui permettront de répondre au phénomène du vieillissement de la population notamment.

L'artisanat est également une activité à maintenir et à développer dans les années à venir. Pour la table 4, il s'agit d'un investissement à long terme avec le développement de l'apprentissage notamment. Des désaccords existent entre les participants au sujet du rôle de l'artisanat à une échelle locale ; en effet, certains indiquent que les artisans implantés sur le territoire travaillent surtout à l'extérieur de la communauté de communes, tandis que d'autres, pensent que les artisans s'appuient davantage sur une clientèle locale.

Une table indique que l'implantation de petites industries devrait être rendue possible dans des sites dédiés.

Concernant l'activité agricole, plusieurs tables s'accordent à dire qu'il faudrait davantage valoriser les productions agricoles locales en développant la vente directe, en facilitant les regroupements et l'implantation de lieux de vente dédiés, etc.

Dans un contexte de promotion de la consommation locale, la table 1 propose également la création d'un lieu de rencontre, d'échanges et de partage sur le territoire intercommunal. En effet, les participants de cette table mettent en avant l'absence de « bistrots », de lieux de convivialité.

- LA REPARTITION SPATIALE DES COMMERCES

L'ensemble des tables indiquent que la répartition du commerce de proximité sur le territoire est certes déséquilibrée (certaines communes n'en possèdent pas) mais le commerce ambulant et les marchés permettent de compléter ces manques. Ceux-ci doivent donc être maintenus et développés.

- L'OFFRE IMMOBILIERE ET FONCIERE POUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Pour permettre le maintien des commerces de proximité, la table 2 indique qu'il est nécessaire que les collectivités (communes ou communauté de communes) mettent en œuvre une politique « volontariste » (exemple : achat de locaux commerciaux pour les louer à des prix mesurés).

Concernant l'offre pour les activités de type artisanales, la majorité des participants pensent que l'offre est suffisante ; l'existence de friches et de bâtiments vacants semble le confirmer. Cependant, l'offre reste trop chère selon la table 3.

4. SUITE DE L'ETUDE

- Une réunion publique est organisée le 18 février à 19 heures à la salle de Tagolsheim pour la présentation du diagnostic territorial.
- La révision du PLUi se poursuivra par l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (c'est-à-dire le projet du territoire pour les 10 prochaines années à venir), toujours en concertation avec le groupe de travail citoyen. La date de la prochaine rencontre n'est pas encore fixée mais elle sera sans doute organisée fin mars / début avril.